

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	F O R D (USA)	Gran Torino 5.31 H resp. 5.33 H (Brougham)	CH 0289 31

Constructeur	FORD MOTOR COMPANY, Dearborn, Michigan 48121 (USA)		
Identification	"Gran Torino" sur les ailes avant, - "CH 0289 31" sur plaquette du constructeur		
Plaquette constr.	"5.31H" (modèle normal) resp. "5.33H (Brougham) devant le No du châssis		
N° du châssis	à gauche, dans la porte avant		
Ident. du moteur	à gauche, derrière le pare-brise		
Importateur princ.	"H" à gauche, à l'avant en haut sur la culasse (frappé par l'importateur)		
Vehicule homologué	FORD Motor Company (Switzerland) SA, 8006 Zurich / Centre de distribution 4852 Rothrist	Signes fixes dans code du type	5.31H / 5.33H

<b>Chassis</b>		<b>Moteur</b>	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4	Marque	FORD Type H
Direction	mécanique avec assistance hydraulique	Construction	V Temps 4
Transmission	automatique	Carburant	B Position avant
Nombre de vitesses	3 Entraînement arrière	Refroidiss.	eau Nombre cylindr. 8
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne	Alésage	101,6 Course 88,9
Frein auxiliaire	avec assistance par dépression, sur toutes les roues	Cylindrée	5763 CV-impôt 29,35
Frein d'arrêt	AV= soupape de dosage / AR= limiteur	Puissance en CV	148 SAE-net à t/min 3800
Ralentisseur	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR	Bruit	78 dB/A à t/min 3800
Contrôle 2 circ.	identique au frein auxiliaire	Silencieux	1= 610x270x115 1=diffuseur ø 90 *
	-	Mesure des gaz	1,0 % CO à 850 t/min + ECE 15 **
	par différence de pression, lampe-témoin séparée	Déparasitage	0CE annexe 8 chiffres 3+4 "D"

<b>Carrosserie</b>		<b>Poids</b>	
Nombre de portes	4 limousine	avant	1100
Centures sécurité	FORD (USA) Indic. vit. km/h	arrière	945
Cale	- Rétroviseur intérieur gauche	total	2045
Antivol	- Attelage -	Charge utile	155
Nombre de places	verrouillage de la direction	Poids total	1255
Dimensions	t 6 av 3 centre ar 3	Poids fabr.	-
Longueur	int. 5620 Empattements 3010	Garantie fabr.	-
Largeur	ext. 2000	Dimens. pneus	HR 78 - 14
Hauteur	1300 Voie av 1635 ar 1620	Ply / bar	- / 1,7 - / 1,95
Porte à faux	lat. Voies av - ar -	Charge	1370
	av 1190 ar 1420 Braquage g 12700 d 12700	pour V max	180
Distance volant - vers l'avant du véhicule		Garantie poids remorquable avec frein	
		Garantie poids remorquable sans frein	
		Garantie poids de l'ensemble	
		Poids remorquable testé	
		Vitesse maximale selon le constructeur	172 km/h
		Vitesse maximale testée	km/h

Equipement §)  
 Feux de route 2/ SAE H., ou DOT + 2/ CR (E)  
 Feux de croisement 2/ CR (E) extérieurs  
 Feux de position A (E) dans CR  
 Feux rouges SAE-2A2IP2RCS2T-74FE  
 Feux stop SAE-2A2IP2RCS2T-74FE  
 Clignoteurs av SAE IP 74 TO | ar voir feux rouges  
 Catadioptres av - | oui | ar I (E)  
 Feux de gabarit av - | oui | ar -  
 Feux complément -  
 Eclairage plaque 1/ au centre, sous le pare-chocs  
 Essuie-glace 2/ balais avec/sans lave-glace  
 Avertisseurs 1/ FoMoCo Hi + Lo

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme  
 Marque et type F O R D (USA) Gran Torino  
 Homologation N° CH 0289 31  
 Carrosserie limousine  
 Places total 6 avant 3  
 Poids à vide 2045 Carburant B  
 Charge utile - CV-impôt 29,35  
 Poids total 2611 Cylindrée 5763

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Orifice de l'échappement: est prolongé vers l'arrière par l'importateur, jusqu'à la hauteur des supports du pare-chocs
- \*\*) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 est placée à gauche, dans la porte avant, à côté de la plaquette du constructeur
- Variantes de pneus : HR 70 - 14 4 PR charge AV= 1260 (1,9) AR= 1320 (2,0) V-max 180 km/h, voies inchangées  
 JR 78 - 14 4 PR 1430 (2,0) 1430 (2,0) 180 km/h, voies inchangées
- Variantes de jantes : 5 1/2 JJ x 14 (acier), 6 JJ x 14 (acier), voies inchangées
- §) Equipement : modifications par l'importateur:
- Feux de route et de croisement : ceux placés à l'extérieur sont remplacés par CR + A (E)
- Feux de position : trop éloignés des bords du véhicule; sont mis hors-service et remplacés par A (E) dans CR
- Clignoteurs AV : trop éloignés des bords du véhicule; admis sel. décision de la DFP du 13.11.72; angles de visibilité suffisants
- Feux rouges/stop/clignoteurs : ampoules 5/18 watts exigées; 2 de chaque côté
- Catadioptres : originaux non étanches; il en est monté 2 complémentaires I (E)
- Autocollants pour le nombre de watts : une étiquette portant le nombre de watts doit être apposée sur chaque dispositif dont l'ampoule originale doit être changée en raison de la puissance.
- Partie dangereuse : le symbole sur le capot doit être enlevé.

Lieu et date de l'homologation

Bellach, 18.10.74

Homologation fédérale des types de véhicules